



Saint Jean

1853 - 2023

Douai

170^{ème} anniversaire

DOSSIER DE RENTRÉE

Collège et lycée

2023 - 2024



Saint Jean
Douai

Cultivons l'Épanouissement



SOMMAIRE

- Mot du Chef d'établissement..... p 3
- Organigramme : direction - associations.....p 4
- Suivi des élèves : responsables pédagogiques, prise en charge des élèves à BEP – pastorale - vie scolaire point écoute - infirmerie.....p 5
- Rentrée – Organisation :.....p 8
Rentrée - Réunions de parents - AG APEL - Temps d'intégration des élèves (6ème et 2nde)
- Collège numérique/Classes IPAD - Manuels scolaires (ARBS), carte Génération #HDF - Fournitures scolaires et remise de l'iPad - Casiers - Photos de classes/individuelles - Droit à l'image et à la voix/Traitement des données personnelles (RGPD) - Certificat de scolarité - Certificat médical d'aptitude EPS - Carnet de correspondance.
- Horaires : Collège / Lycée.....p 12
- Absences et retenues.....p 12
- Devoirs surveillés.....p 12
- Devoirs faits 6eme/ soutien - approfondissement 6eme et 3eme.....p13
- Ecole directe.....p 13
- Choisir et réussir son orientation.....p 14
- Transports.....p 14
- Restauration.....p 15
- Règlement financier et tarifs 2023/2024.....p 16
- Activités : CDI - Association Sportive du collège et du lycée - activités du midi.....p 18
- Calendrier 2023/2024.....p 20
- Pastorale collège et lycée 2023/2024 : Projet/Temps forts - Sacrements - Profession de Foi.....p22
- Cycle de conférences pour tous.....p 32
- Evènements.....p33
- Résultats aux examens et concours 2023.....p 35

Ce livret est adressé à toutes les familles qui nous confient la scolarité de leur enfant.
Il reprend un maximum de renseignements et de dates utiles pour l'année scolaire 2023/2024.
Certaines informations sont très importantes et ne feront pas l'objet d'un rappel.
Merci de prendre le temps de le lire attentivement et de le conserver.

MOT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Madame, Monsieur, Chers Parents du Collège et du Lycée,

A cette rentrée 2023/2024, Saint Jean accueillera près de 2500 élèves (école, collège, lycée et postbac). Vous trouverez ci-joint la circulaire habituelle de rentrée 2023 avec le calendrier de l'année scolaire.

Cette année à Saint Jean, des activités vous seront proposées sur 4 axes :

- « **le 170^e anniversaire de l'Institution Saint Jean** » : fêté le 07 octobre 2023 ;
- L'accueil par la France des Jeux Olympiques et paralympiques en 2024;
- La figure de **Pauline JARICOT**, béatifiée à Lyon le 22 mai 2022 : vernissage le 28 septembre 2023 ;
- **Réginald POINGT**, résistant douaisien comme modèle : le livre écrit sur sa vie par trois élèves de Saint sera présenté le 04 octobre à 15h.

Trois nouveautés à suivre en 2023-2024 :

- Le nouveau **Pôle Santé** Saint Jean Douai : qui accueille un médecin et une sophrologue en plus de l'infirmière et de la psychologue;
- Au sein de la Business School, le nouveau Mastère « **Manager Opérationnel d'activité** », titre de niveau 7, équivalent Bac+5 ;
- Les travaux de rénovation de l'**Open-café** dans le courant de l'année scolaire et son ouverture toute la journée.

L'année scolaire 2023-2024 poursuit trois priorités (au niveau national) :

L'École poursuit l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux :

- o Introduction des mathématiques pour tous en première ;
- o **Au collège une nouvelle 6^{ème} avec le dispositif « Devoirs faits » pour tous les élèves. A Saint Jean, toutes les classes de 6^{ème} auront trois fois par semaine (de 16h à 17h) un temps encadré par des professeurs pour faire les devoirs.** Des séquences de soutien ou d'approfondissement seront aussi proposées aux élèves du collège 6^{ème} - 3^{ème}. Il est aussi demandé une augmentation des occasions d'expression écrite longue pour les collégiens dans toutes les matières.
- o Généralisation de la découverte des métiers dès la classe de cinquième.
- o Accent sur le numérique par la généralisation de Pix (test des compétences numériques) à tout le collège.

L'École s'engage pour l'épanouissement de tous les élèves :

- o Développer l'inclusion scolaire ;
- o Le pass culture (financement collectif des activités artistiques et culturelles) est étendu aux classes de 6^{ème} et 5^{ème} ;
- o Adaptation à la transition écologique : gestes qui comptent, éco-délégués, etc...

L'École s'engage pour un cadre protégeant les élèves et les personnels :

- o La lutte contre le harcèlement sera accentuée, notamment par la diffusion et l'affichage des numéros d'alerte ;
- o Attention accrue à la santé mentale des élèves ;
- o Éducation affective, relationnelle et sexuelle à poursuivre, trois séquences par an.
- o Comme le prévoit la loi, les discriminations seront combattues et sanctionnées si nécessaire ;

Circulaire de rentrée 2023 publié au bulletin officiel du 06 juillet :

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo27/MENE2318816C>

Vous aurez l'occasion dès la rentrée, de rencontrer l'équipe de direction qui œuvre remarquablement au quotidien à la mise en œuvre de ces orientations : Monsieur Bertrand RENAULT, directeur adjoint du Collège et responsable pédagogique de la Cambridge International School, Monsieur Odin FRENEL, directeur adjoint du Lycée et responsable pédagogique de l'école à distance (collège-lycée), Madame Agnès QUINIOU, responsable du niveau Terminale, Madame Evelyne SMOCZYK, responsable des études de la Business School et Monsieur Jean-René MASQUELIER, directeur adjoint aux classes préparatoires.

Je vous remercie pour la confiance que vous accordez à l'Institution, vous assure de notre entier dévouement et vous souhaite de reposantes vacances estivales.

Jean-Marie CHUEPO
Chef d'établissement

ORGANIGRAMME

1. Direction

Jean-Marie CHUEPO

Chef d'établissement collège, lycée, classes préparatoires
Directeur de la :
-Cambridge International School Institution Saint Jean
-Saint Jean Distance Learning
-Business School Saint Jean
-Unité de Formation par apprentissage Saint Jean
Directeur coordinateur de l'Institution

Emmanuel MAILLET

-Chef d'établissement 1er degré
-Directeur de l'école Saint Jean

Bertrand RENAULT

-Directeur adjoint du collège international
-Responsable pédagogique de la Cambridge International School Institution Saint Jean
-Responsable pédagogique des niveaux 6^{ème}/5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}
-Responsable pédagogique de la liaison CM2/6^{ème}

Odin FRENEL

-Directeur adjoint du lycée
-Responsable pédagogique des niveaux 2^{nde} et 1^{ère}
-Responsable de l'orientation et de la liaison 3^{ème}/lycée
-Responsable pédagogique de la Saint Jean Distance Learning (Collège et Lycée)

Emmanuelle DECLERCQ

-Adjointe de direction à la vie scolaire collège, lycée et classes préparatoires
-Responsable vie scolaire au Collège niveaux 6^{ème}-5^{ème}

Jean-René MASQUELIER

Directeur adjoint aux classes préparatoires

Evelyne SMOCZYK

Responsable pédagogique de la Business School Saint Jean
Responsable pédagogique de l'Unité de Formation par Apprentissage Saint Jean

2. Associations

| | |
|--|---------------------------------|
| O.G.E.C. (Organisme de Gestion) | Président : François SERPAUD |
| A.P.E.L. (Association des Parents d'élèves) | Président : Grégory DESTAILLEUR |
| Anciens de Saint Jean | Président : François HUGOO |
| Association Sportive | Président : Jean-Marie CHUEPO |
| Foyer socio-éducatif collège et lycée | Président : Emmanuelle DECLERCQ |

SUIVI DES ÉLÈVES ET DES ETUDIANTS

1. Responsables pédagogiques

Bertrand RENAULT

6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} et 3^{ème}

Cambridge International School (6^{ème} G Cambridge - 5^{ème} G Cambridge)

Odin FRENEL

2^{nde} et 1^{ère}

Distance Learning (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde} et 1^{ère})

Agnès QUINIOU

Terminale

Jean-René MASQUELIER

Etudiants des classes préparatoires

Lionel POURTY

Etudiants de 2^{nde} et 3^{ème} année

Evelyne SMOCZYK

Etudiants de la Business School et de l'Unité de formation par apprentissage

2. Elèves à besoins éducatifs particuliers (BEP)

Capucine MOUQUET

Enseignante coordinatrice du dispositif ULIS collège

Bérénice DEBAY BUCAR

Enseignante ressource pour les élèves à BEP collège

Joséphine LUYSSSEN

Personne ressource pour les élèves à BEP lycée et Distance Learning

3. Pastorale

Jean-Marie CHUEPO

Responsable de la pastorale

Odin FRENEL

Secrétaire de l'Equipe d'Animation Pastorale

Marie ILSKI

Responsable pastorale collège

Nicolas TENAILLON

Intervenant Postbac et adultes

Prêtres référents

Père Bernard DESCARPENTRIES

Adultes

Don Emmanuel ROUSSELIN

Classes préparatoires et Business School

Don Louis-Gustave de TORCY

Collège et Lycée

Don Pierre BERNARD

Ecole

4. Vie scolaire

Emmanuelle DECLERCQ

Adjointe de direction à la vie scolaire,
Responsable vie scolaire 6^{ème} - 5^{ème}

Jean-Pierre LANOY

Responsable vie scolaire niveau 3^{ème} et Lycée

Bérénice DEBAY BUCAR

Référente vie scolaire niveau 4^{ème}

Laurence DEVENYNS

Responsable vie scolaire Postbac (Prépa et Business School)

Stéphanie RENAULT

Référente vie scolaire Postbac (Prépa et Business School)

6. POLE SANTE (132, rue Saint Jean)

Ecole, Collège, Lycée, Enseignement Supérieur

a) **Christine CRAEYE** Infirmière

HORAIRES DE PRESENCE

| | |
|----------------------------|---------------------------|
| Lundi mardi jeudi vendredi | 09h00-11h30 / 12h00-16h30 |
| Mercredi | 09h00 - 12h00 |

En dehors des horaires d'ouverture de l'infirmier, le bureau de vie scolaire au rez-de-chaussée prend en charge les demandes. Il est obligatoire d'apporter son carnet de correspondance visé au préalable par le professeur si l'élève était en cours. Un élève malade doit d'abord passer à l'infirmier ou au bureau de la vie scolaire, **il est interdit d'appeler directement les parents pour rentrer chez soi.**

Les parents qui recevraient un appel de leur enfant doivent téléphoner à l'infirmière ou au bureau de la vie scolaire et faire le point avant d'entreprendre une démarche.

Par ailleurs, si vous avez du matériel médical (compresses, pansements, bandes...), des fauteuils roulants pliants pour faciliter les déplacements au sein de l'établissement, nous serions preneurs. Merci de contacter l'infirmière à la rentrée.

b) **Agnès DUBREUCQ** Psychologue

HORAIRES DE PRESENCE

| | |
|----------|---------|
| Mardi | Journée |
| Vendredi | Matin |

A sa demande ou sur conseil d'un enseignant, d'un éducateur, chaque jeune peut rencontrer, en toute confidentialité, Madame DUBREUCQ, psychologue de l'établissement, le mardi toute la journée et le vendredi matin.

Les parents peuvent également solliciter un rendez-vous avec leur enfant pour un entretien ponctuel. **Chaque séance est facturée 10 euros, le complément est pris en charge par l'établissement.**

Les rendez-vous sont pris auprès du standard de l'établissement ou auprès de Mme CRAEYE (infirmière) ou de M. LANOY (responsable vie scolaire). **Si vous ne souhaitez pas que votre enfant puisse rencontrer Madame DUBREUCQ, merci de le signaler par écrit à son attention avant le 31 août 2023.**

c) **Michel DUPONT** Médecin

HORAIRES DE PRESENCE

| | |
|----------|-------|
| Lundi | Matin |
| Mercredi | Matin |

A sa demande ou sur conseil d'un enseignant, d'un éducateur, chaque jeune peut rencontrer, en toute confidentialité, Monsieur DUPONT, médecin de l'établissement.

Les parents peuvent également solliciter un rendez-vous avec leur enfant pour un entretien ponctuel. Les rendez-vous sont pris auprès du standard de l'établissement.

d) Laurence SCHERPEREEL

Sophrologue

HORAIRES DE PRESENCE

| Lundi | Journée |
|-------|---------|
|-------|---------|

A sa demande ou sur conseil d'un enseignant, d'un éducateur, chaque jeune peut rencontrer, en toute confidentialité, Madame SCHERPEREEL, sophrologue.

Les parents peuvent également solliciter un rendez-vous avec leur enfant pour un entretien ponctuel. **Chaque séance est facturée 10 euros, le complément est pris en charge par l'établissement.**

e) Bureau de l'inclusion scolaire

Les rencontres pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ont lieu au Pôle Santé (accès par le 132, rue Saint Jean)

Contacts :

Bérénice DEBAY BUCAR (collège) - le mardi entre 08h15 et 17h45

Mail : b.bucar@stjean-douai.eu

Joséphine LUYSSSEN (lycée, distance learning) - sur rendez-vous

Mail : luyssej@stjean-douai.eu

RENTRÉE-ORGANISATION

1. Rentrée de l'équipe éducative et des élèves

- Jeudi 31 août 2023

- Vendredi 1er septembre 2023

- Lundi 4 septembre 2023

Pré-rentrée des étudiants de classes préparatoires

Pré-rentrée des équipes pédagogiques

Rentrée des élèves Collège – Lycée

Collège

6ème

rentrée à 08h15 et
sortie à 16h50

5ème

rentrée à 14h00 et
sortie à 16h00

4ème

rentrée à 14h30 et
sortie à 16h30

3ème

rentrée à 15h00 et
sortie à 17h00

- Mercredi 6 septembre 2023

- Jeudi 7 septembre 2023

Lycée

2nde

rentrée à 08h30 pour
les élèves venant d'un
collège extérieur. (temps
d'accueil au Grand Parloir et visite
de l'établissement avec le professeur
principal puis accueil à la Chappelle
avec toute la promotion à 9h30)

**Pour les élèves venant
du collège Saint Jean
rentrée à 09h30
Sortie pour tous les
secondes à 12h00**

1ère

rentrée à 10h00 et
sortie à 12h30

Rentrée des étudiants en Mastère Titre 7
Pré-rentrée des élèves de Distance Learning

Rentrée des étudiants en Bachelor Titre 6

Terminale

rentrée à 13h30 sortie
à 16h00

- Un livret d'accueil du lycéen
est en ligne sur le site internet :
<https://www.stjean-douai.eu/5-actualites/livret-accueil-lyceen-2023-2024.html>

- Temps d'intégration 6ème
(voir 4.A)

2. Réunions de Parents de rentrée

Lieu : amphithéâtre Sœur Emmanuelle (accès 150, rue Saint Jean)

- Parents de **6ème** : Le vendredi 15 septembre à 18h

- Parents de **5ème** : Le lundi 11 septembre à 18h

- Parents de **4ème** : Le jeudi 7 septembre à 18h

- Parents de **3ème** : Le mardi 5 septembre à 18h

- Parents de **2nde** : Le vendredi 8 septembre à 18h

- Parents de **1ère** : Le mardi 12 septembre à 18h

- Parents de **Terminale** : Le jeudi 14 septembre à 18h

- Parents de **CPGE** : Le samedi 16 septembre En matinée

Ces réunions sont importantes, nous vous conseillons vivement d'être présents :

- Mot d'accueil de la direction et présentation de l'année et des nouveautés.
- En 6ème et 2nde : Découverte de l'équipe éducative et présentation des attentes disciplinaires.
- En 5ème, 4ème, 3ème, 1ère et Terminale : Accueil et échange avec les professeurs principaux uniquement.
- Elections des parents correspondants avec l'APEL.

3. Assemblée Générale de l'apel

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023, À 10H À SAINT JEAN

4. A. Temps d'intégration spécifique pour nos élèves de 6ème

6ème

Les élèves de 6ème seront accueillis le **lundi 4 septembre de 08h15 à 16h50** par leur professeur principal pour découvrir le fonctionnement du collège (accueil à la chapelle, visite du collège avec le professeur principal, rencontre avec Mme DECLERCQ «adjointe de direction pour la vie scolaire», distribution des documents administratifs et temps de formation numérique lié à l'utilisation de l'IPAD).

UNE JOURNÉE D'INTÉGRATION AU PARC SAMARA est prévue le **jeudi 5 octobre 2023** pour tous les élèves de 6ème. Une circulaire sera transmise lors de la rentrée.

B. Journée d'intégration des élèves de 2nde

2nde

Une journée d'intégration est prévue le **vendredi 22 septembre 2023** pour les élèves de 2nde. Une circulaire sera communiquée le jour de la rentrée.

5. Collège numérique - Classes iPad

Tous les élèves au collège sont équipés d'un iPad. Les nouveaux collégiens récupéreront leur iPad le **jeudi 31 août 2023** (voir paragraphe 7).

Cet outil numérique, au service des apprentissages, vient compléter les cahiers, les classeurs de vos enfants. Il faut voir l'IPAD comme un support pédagogique parmi d'autres et un outil à la portée de tous, utile pour rechercher et transmettre des informations, pour présenter des exposés, et faciliter les apprentissages des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Des manuels scolaires papier seront disponibles en salle de classe pour certaines disciplines (français, histoire-géographie, éducation morale et civique, latin, allemand, physique et SVT). Les licences numériques seront intégrées à l'iPad, il n'est donc pas nécessaire de les commander via l'ARBS. Toutefois, si vous souhaitez obtenir certains manuels scolaires papier en complément des licences numériques, vous pouvez effectuer une commande auprès l'ARBS (voir paragraphe 6).

Les élèves du collège fonctionneront à partir de l'écosystème Google Workspace et utiliseront principalement l'application **CLASSROOM**. Elle permettra d'échanger entre les enseignants et les élèves d'un point de vue pédagogique.

Bien entendu, nous serons vigilants sur son utilisation en classe et dans l'enceinte de l'établissement. La charte iPad 2023/2024 est commune à l'ensemble des niveaux. Nous vous demandons de bien en prendre connaissance avec votre enfant avant la rentrée.

Dès les premiers jours, un temps d'explication et de formation sera prévu avec la nouvelle promotion de 6ème. Une formation à destination des parents sera proposée le **samedi 23 septembre 2023 et/ou le samedi 30 septembre 2023** en fonction des demandes au Genius Bar Saint Jean. Un sondage sera envoyé aux familles début septembre.

6. Manuels scolaires (ARBS) - carte Génération #HDF

Une convention signée entre l'Institution et l'ARBS (Association Rotarienne des Bibliothèques Scolaires) permet aux élèves de Saint Jean d'acheter et de revendre les manuels scolaires.

Une cotisation de 6 € non remboursable est demandée pour chaque élève par l'ARBS.

Les sommes dues doivent être réglées à l'ARBS au plus tard le jour de la distribution (cotisation et première échéance).

Attention : pour pouvoir obtenir vos livres à Saint Jean, vous devez dans la mesure du possible vous enregistrer sur le site de l'ARBS **avant le 15 août 2023**, à l'adresse suivante : www.arbs.com

La **distribution des manuels** scolaires se déroulera le **jour de la rentrée** (prévoir un sac pour reprendre les livres).

| Collège | | Lycée | |
|---|--|-----------|--|
| Pour les familles ayant commandé des manuels papier | Horaire banalisé le jour de la rentrée | 2nde | Horaire banalisé le jour de la rentrée |
| | | 1ère | |
| | | Terminale | |

Permanence de distribution ARBS collège et lycée : vendredi 8 septembre 2023 de 10h à 11h30

Carte Génération #HDF pour les lycéens

Tout lycéen peut bénéficier d'une subvention créditée sur une carte personnelle et gratuite appelée « **carte Génération #HDF** ».

Elle est de 100 € en 2nde, et de 55 € en 1ère et terminale.

• **Si vous n'avez pas encore la carte**, vous devrez en faire la demande sur le site

<http://www.generation.hautsdefrance.fr>

Après validation de votre demande, vous recevrez directement la carte chez vous.

• **Si vous avez déjà la carte**, les droits seront mis à jour par l'établissement.



7. Fournitures scolaires - remise de l'iPad (uniquement pour le collège)

Collège

Pour les familles ayant fait le choix de commander via l'APEL, la distribution des fournitures scolaires se fera par les membres de l'APEL dans la Saint Jean Sport Arena le **jeudi 31 août 2023 de 9h00 à 17h00**. Pour les nouvelles familles intégrant le projet iPad, la tablette sera remise à cette occasion même si vous n'avez pas commandé les fournitures scolaires via l'APEL. La convention iPad 2023/2024 signée sera à transmettre le jeudi 31 août 2023 pour pouvoir récupérer l'iPad.

Sur proposition de l'APEL, le foyer du collège propose la vente de **fournitures scolaires de base**. Cela a pour but de permettre aux élèves de se dépanner en cas de perte, de casse...

Aucune liste de fournitures n'est proposée au lycée. Certains enseignants laissent toute latitude aux élèves, d'autres ont des demandes plus spécifiques qui seront faites à la rentrée. Il est demandé de prévoir une blouse en coton à manches longues pour les matières expérimentales.

Lycée

Achat groupé de calculatrices :

Un achat groupé sera proposé dès la rentrée aux élèves de 2nde par l'équipe des professeurs de mathématiques. Inutile donc d'acheter un modèle à l'avance. Si vous devez renouveler votre matériel, il est judicieux d'attendre la rentrée (circulaire distribuée à la rentrée).

Il n'y aura bien entendu aucune obligation d'achat et vous restez libre d'utiliser un modèle.

8. Casiers

Les **lycéens** peuvent bénéficier d'un casier.

Les casiers sont mis à disposition avec un contrat de location, pour 25 euros par an, par chèque uniquement (à l'ordre de Saint Jean). Pour toute demande, merci de vous rapprocher de Monsieur LANOY.

Les **collégiens** n'ayant pas de salle de classe attitrée, rencontrant un problème médical ou pratiquant dans le cadre de l'Association sportive peuvent solliciter Madame DECLERCQ pour obtenir un casier.

9. Photos de classe/individuelles

La photo de classe et les photos individuelles auront lieu :

- Pour les élèves du collège : **lundi 18 septembre 2023**
- Pour les élèves du lycée : **mardi 19 septembre 2023**
- Pour les élèves de prépa : **jeudi 21 septembre 2023**

COMMANDE DE PHOTOS

Vous aurez la possibilité de commander les photos de classe et les photos individuelles de vos enfants en vous connectant directement en ligne. Les paiements en espèces ne seront pas acceptés.

10. Droit à l'image et à la voix / Traitement des données personnelles

Dans le cadre des activités du collège ou du lycée, les élèves peuvent être photographiés ou filmés.

Les images ou vidéos peuvent être diffusées (par exemple : diaporamas, Ici Saint Jean Info Saint Jean, hebdo Saint Jean, site internet, réseaux sociaux (Facebook, Instagram), sites du Diocèse et de la Paroisse Saint Maurand-Saint Amé, écrans de communication interne, fiche de présentation de l'établissement ...)

En cas de refus de diffusion, merci de le signifier par écrit sur la fiche d'autorisations remise à votre enfant à la rentrée.

Par ailleurs, vous trouverez joint à ce livret de rentrée **une note d'information relative au traitement des données personnelles concernant les élèves et les responsables légaux (RGPD)**. Merci d'en prendre connaissance attentivement.

11. Certificat de scolarité

Vous pourrez obtenir un certificat de scolarité directement en ligne sur votre espace Ecole directe à partir du 15 septembre 2023.

12. Certificat médical d'inaptitude EPS

Pour le bon fonctionnement des cours d'EPS et notamment pour la constitution des groupes en classe de terminale, **les certificats médicaux d'inaptitude totale ou sur une activité bien précise doivent être présentés absolument aux professeurs d'EPS lors de la première séance d'EPS en septembre**. Ces certificats doivent couvrir une période précise.

13. Carnet de correspondance papier/numérique

Les élèves reçoivent le jour de la rentrée un carnet de correspondance papier.

Ce carnet est un moyen de communication entre la famille et l'établissement, il doit permettre une correspondance rapide entre les parents et l'équipe éducative.

Pour le collège, il est en complément du **carnet de correspondance numérique** des élèves sur ECOLE DIRECTE (remarques sur le travail et/ou le comportement).

Le principe est simple : tout écrit doit être signé à la fois par les parents et le membre de l'équipe éducative concerné

**L'élève doit toujours
l'avoir sur lui !**

HORAIRES

Collège – Lycée – Prépa :

| | | |
|---|--|--|
| Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi | Collège 08h15 – 12h10 PAUSE 13h50 – 16h50 (voire 17h45 pour devoirs faits 6eme et/ou soutien - approfondissement 6eme/3eme) | Lycée 08h15 – 12h10 PAUSE 12h55 – 17h45 |
| Mercredi | Cours le matin ; pas de cours l'après-midi (sauf section sportive rugby et option basket-ball et compétitions de l'association sportive) | |
| Samedi | Pas de cours | Modules School of leadership, Journal télévisé et écriture de nouvelles |

-Pour les collégiens et lycéens, une étude surveillée est proposée le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 08h15 à 17h45 (étude de 16h50 à 17h45 : 2,60 € de l'heure)

-Le matin : l'accueil des élèves est possible dès 07h30. Nous souhaitons vraiment éviter les attentes en dehors de l'établissement.

-Certaines options pourront être dispensées durant le midi.



Notre secteur (avenue du Maréchal Leclerc) est accidentogène, notamment en raison de la proximité du passage des tramways et de la circulation des voitures. Nous demandons aux parents de ne pas stationner en double file.

La plus grande vigilance est attendue de tous !

ABSENCES ET RETENUES

1. Absences

Conformément à l'article 3 du règlement intérieur, les absences prévisibles et exceptionnelles sont à signaler au responsable de vie scolaire au moins 48 heures à l'avance.

En cas d'absence imprévisible de votre enfant, vous devez prévenir **impérativement** l'établissement avant 10h00 le matin :

par téléphone au **03-27-94-46-73** ou par mail à absence@stjean-douvai.eu

Aucune absence d'élève ne sera enregistrée par le standard.

2. Retenues

- Collège : les retenues s'effectueront en semaine, le mercredi de 13h à 16h ou le samedi matin de 08h00 à 12h.

- Lycée : les retenues s'effectueront le samedi matin de 08h00 à 12h.

DEVOIRS SURVEILLÉS

Pour certains niveaux, des Devoirs Surveillés ou des épreuves communes sont organisés en plus des cours sur un créneau horaire défini dans l'emploi du temps :

- En **3ème** : un créneau de 1h50 tous les 15 jours le mercredi de 08h15 à 10h05 (semaine B)
- Des DS et des BACS BLANCS sont prévus sur les trois niveaux du lycée. L'organisation et la planification de ces épreuves d'entraînement seront communiquées à la rentrée.

Ces entraînements ont pour objectif de mettre l'élève dans des situations proches de celles des examens officiels et permettent de favoriser un travail régulier de la part des élèves. Ils sont **obligatoires. Toute absence devra être justifiée.**

Au lycée, ces épreuves d'entraînement seront rattrapées systématiquement le samedi matin et au collège, l'élève pourra être convoqué le mercredi après-midi, à la demande du professeur concerné.

DEVOIRS FAITS 6^{EME}

SOUTIEN/APPROFONDISSEMENT 6^{EME}/3^{EME}

Conformément aux nouvelles directives de l'éducation nationale, nous avons le plaisir de vous informer que nous mettrons en place le dispositif DEVOIRS FAITS sur le niveau 6^{ème} à la rentrée prochaine. Nous avons fait le choix en équipe de direction de proposer ce temps le lundi, mardi et jeudi soir sur le créneau 15h55 - 16h50 et/ou 16h50 - 17h45. En complément, il est possible que votre enfant soit sollicité par ses enseignants pour faire du soutien ou de l'approfondissement français, mathématiques ou anglais sur les niveaux 6^{ème} et 3^{ème}

ECOLE DIRECTE

Ecole directe est un outil de communication essentiel entre l'équipe éducative, les familles et les élèves.

La majorité des circulaires sera adressée sur le compte Ecole directe Famille. Il est primordial de le consulter très régulièrement.

Les parents d'élèves du Collège et du Lycée peuvent consulter via Ecole directe :

| Collège et Lycée | |
|---|------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> -Les notes, les moyennes et les compétences de votre enfant au fur et à mesure de leur saisie par les professeurs -Les bulletins et les relevés de notes des deux DNB blancs -Les absences -Les retards -Les sanctions -Les changements d'emploi du temps -La facturation | |
| Collège | Lycée |
| Le carnet de correspondance numérique (remarques sur le travail et/ou le comportement) | Le cahier de texte numérique |

Attention
Ne pas confondre compte famille et compte élèves.
Les identifiants et mots de passe sont différents.
Nous vous demandons de ne pas communiquer les codes d'accès parents à vos enfants.

De plus, des **informations importantes** peuvent être communiquées par le biais de cette plateforme (informations générales de la direction, dates des conseils de classe, des réunions, des forums ...).

Les élèves ont leurs propres identifiant et mot de passe pour un accès **limité**.

Pour les nouveaux élèves, les identifiants et mots de passe seront remis en classe à la rentrée et leurs parents recevront leurs identifiant et mot de passe par mail et/ou par SMS.

Ces informations ne changent pas si vous étiez déjà à Saint Jean (parents et enfants).

En cas d'oubli de mot de passe ou d'identifiant, la demande de nouveaux codes se fait en ligne.

En fin d'année scolaire (juillet 2024), les documents déposés sur Ecole Directe (bulletin, factures...) seront supprimés. Nous vous conseillons de les télécharger et de les archiver.

Vous pouvez paramétrer votre compte pour recevoir **des notifications par mail**, afin d'être alertés lorsque vous recevez des messages sur Ecole directe ou que des documents sont déposés sur votre espace.

CHOISIR ET RÉUSSIR SON ORIENTATION

Forums et réunions d'information sur l'orientation

Collège

- **Présentation des différentes voies après la 3ème**
pour les parents et élèves de 4ème et de 3ème - date à déterminer
- **Présentation de la prépa métier, des voies professionnelles et technologiques**
pour les parents et élèves de 4ème et de 3ème - date à déterminer
- **Présentation du lycée et des spécificités de la classe de 2nde**
pour les élèves de 3ème – rencontre avec M. FRENEL, responsable de l'orientation et de la liaison 3ème – lycée – novembre / décembre 2023
- **Présentation des options et des spécialités du lycée**
pour les parents et élèves de 3ème et de 2nde – pendant la matinée Portes Ouvertes du samedi 2 décembre 2023
- **Forum des métiers – le samedi 6 avril 2024**



Lycée

- **Forum post bac – le samedi 25 novembre 2023**
- **Présentation des spécialités en 1ère et Terminale**
pour les élèves de 2nde – le samedi 25 novembre 2023 lors du forum post bac
pour les parents lors de nos portes ouvertes du samedi 1er décembre 2023
- **Présentation du Bac**
pour les parents et élèves de 3ème et 2nde : Conférence lors du forum post bac le samedi 25 novembre 2023
- **Poursuite des études – modalités d'utilisation de Parcoursup pour les parents et élèves de Terminale - fin janvier 2024**
- **Conférence sur des formations par nos anciens élèves ou responsables de formation**
Pour les lycéens : le jeudi soir sur inscription. Madame DEMONT invite des anciens élèves et/ou responsables pour présenter certaines formations post bac (médecine, droit, commerce, informatique, formations littéraires, ...)
- **Forum des métiers – le samedi 6 avril 2024**



TRANSPORTS

Contact : Catherine NOWAK

Les prises en charge de transport scolaire pour le Pas-de-Calais pour l'année scolaire 2023/2024 vous seront transmises par le Conseil Départemental. Les demandes de renouvellements ont été envoyées début juillet, les nouvelles demandes seront transmises fin août. Pour les changements de cycle 3ème vers 2nde, une nouvelle demande est à effectuer.

Pour le réseau EVEOLE, nous vous rappelons qu'aucune demande n'est à effectuer, le transport est gratuit.

RESTAURATION

Contact administration : Marie-Catherine CARON / Stéphanie LOGEZ

Contact pour problème de santé – régime spécifique : Christine CRAEYE, infirmière

1. Les élèves de collège-lycée ont le choix entre externe ou 1/2 pensionnaire

La 1/2 pension choisie par les familles est indiquée sur la facture.

TARIF DEMI PENSION PAR MOIS (SUR 10 MOIS)

| | COLLEGE | LYCEE |
|-------------------------------------|----------|------------|
| Demi-pension (1) | 87 € (a) | 98.5 € (b) |
| Demi-pension 3eme (départ anticipé) | 85 € | |

(1) (a) Demi-pension au collège : 1er trimestre = 350 €, 2eme trimestre = 330 €, 3eme trimestre = 190 €

(b) Demi-pension lycée : 1er trimestre = 440 €, 2eme trimestre = 410 €, 3eme trimestre = 135 €

Les élèves qui déjeunent occasionnellement (externes) approvisionneront leur carte SELF préalablement au prix d'un repas exceptionnel à 6.70 €.

Les élèves pratiquant une activité de l'association sportive collège et/ou lycée, devront amener exceptionnellement leur propre panier repas suite à l'assemblée générale de l'association sportive qui aura lieu le jeudi 14 septembre 2023 à 12h45 à l'amphithéâtre. Il ne faudra donc pas inscrire votre enfant en demi-pension ce ou ces jour(s)-là.

2. Fonctionnement CARTE SELF ET BORNE KIOSK

La carte SELF est valable toute la scolarité de l'élève : l'élève gardera la même carte d'année en année. En cas de perte, une nouvelle carte sera donnée contre 10 €.

Cette carte est obligatoire pour accéder au distributeur de plateau du self.

L'élève qui a oublié sa carte SELF devra se présenter à la borne KIOSK située dans le hall de la chapelle pour se voir délivrer un ticket «carte oubliée» (valable toute la journée).

L'oubli répété de carte sera sanctionné (plus de 3).

La borne KIOSK permet aussi de consulter son compte, de créditer la carte self par carte bancaire ou par chèque.

3. Espace numérique TURBOSELF

Vous créez votre identifiant et votre mot de passe en ligne à l'adresse :

<https://espacenumerique.turbo-self.com/Connexion.aspx?id=2631>

Cet espace numérique vous permet de payer en ligne les repas (pour les externes).

4. Les élèves devant suivre un régime

Les élèves qui doivent suivre un régime alimentaire strict (allergies graves avec certificats médicaux à l'appui) devront passer à l'infirmier pour prendre un dossier de **demande de PAI** (Projet d'Accueil Individualisé).

Une réunion avec les familles concernées, l'infirmière et le responsable de la restauration sera organisée.

Un certificat médical est alors obligatoire.

5. Aides à la restauration

Du Conseil Départemental pour les collégiens. Transmettre votre avis d'imposition 2022.

Cette aide (entre 0.89 et 1.87 euros) est décidée et octroyée par le Conseil Départemental.

Contact : Madame CARON - mc.caron@stjean-douai.eu

RÈGLEMENT FINANCIER - TARIFS

2023/2024

Contact Marie-Catherine CARON - Audrey TYNIK (facturation@stjean-douai.eu)

Facturation

Notre contrat d'association avec l'Etat (Loi DEBRE) laisse à la charge des familles certains frais de fonctionnement. Le projet éducatif de l'école catholique est d'accueillir TOUS ! Et d'être une école accessible à tous ceux qui en acceptant et en adhérant à notre projet, désirent nous confier l'éducation et l'instruction de leur enfant, indépendamment de leurs ressources. Le service « facturation » de Saint Jean peut accompagner les familles qui exprimeraient des difficultés financières, et rechercher avec elles, aides et solutions, et ce dans la plus grande discrétion et confidentialité.

Un seul relevé est envoyé début octobre pour l'année scolaire entière, avec les éléments connus en début d'année (redevance famille, régime...).

Des relevés intermédiaires vous seront envoyés chaque fin de trimestre (Noël, Pâques, juillet) s'il y a des régularisations à faire (changements de régime, facturation d'autres éléments, bourses nationales...)

1. Tarifs € mensuels sur 10 mois 2023/2024

| | COLLEGE | LYCEE | PREPA BIZUTH | PREPA KHARRE KHUBE | BACHELOR | MASTERE |
|---------------------|---------|-------|--------------|--------------------|----------|---------|
| REDEVANCE FAMILIALE | 115 | 108 | 342 | 352 | 420 | 550 |
| DISTANCE LEARNING | 350 | 370 | | | | |
| CAMBRIDGE SCHOOL | 315 | | | | | |

2. Autres frais

- Repas pris exceptionnellement (pour les externes) : 6,70 €
- Etude collège : 2,60 € / heure
- Cotisation annuelle APEL : 17 €
- Location de casiers au lycée : 25 €

3. Réductions – aides – bourses

a) Réduction sur la redevance familiale

Les familles qui inscrivent plusieurs enfants dans l'établissement bénéficient d'une réduction de :

- 10% pour le 2e enfant
- 30 % pour 3e enfant
- 60 % pour le 4e enfant
- 100 % pour le 5e enfant

Le tarif complet est appliqué à l'aîné.

b) Réduction sur la ½ pension (Hors prépa, maternelle)

Une réduction est accordée pour les familles ayant plusieurs enfants demi-pensionnaires à l'Institution (le tarif complet étant appliqué à l'aîné) :

- Pour le 2e enfant en demi-pension à Saint Jean - 10 %
- Pour le 3e enfant en demi-pension à Saint Jean - 30 %
- Pour le 4e enfant en demi-pension à Saint Jean - 50 %

c) Bourses Saint Jean

Des bourses accordées par l'Institution Saint Jean sont proposées à toutes les familles selon leurs revenus. Ces bourses s'ajoutent aux autres réductions déjà accordées (familles nombreuses ou bourse de l'état). Voir imprimé joint au dossier de rentrée.

d) Bourses et aides au collège

En plus des bourses Saint Jean, vous pouvez prétendre à d'autres aides selon votre situation : bourse nationale, bourse départementale, fonds social des cantines et aide à la restauration. Veuillez joindre Mme CARON à la rentrée et lui envoyer votre avis d'imposition, afin de consulter les barèmes de l'académie et de pouvoir vous envoyer un dossier pour l'obtention de ces différentes aides.

e) Bourses et aides au lycée

Pour les nouveaux arrivants boursiers, merci de remettre à Mme CARON à la rentrée le coupon de la notification d'attribution.

4. Autres remarques

a) Changement de régime

Afin d'éviter les excès et la multiplication des opérations administratives, **tout changement de régime (sauf cas médical) ne pourra être pris en compte qu'en fin de trimestre, pour le trimestre suivant.**

Dans ce cas, vous recevrez un bordereau de régularisation (positif ou négatif selon le cas) afin de corriger le régime connu en début d'année.

- 2e trimestre : avant les vacances de Noël.
- 3e trimestre : avant les vacances de Pâques.

b) Les factures sont à régler par prélèvements mensuels automatiques ou par 3 chèques à donner à réception de la facture annuelle.

c) Prélèvements automatiques

Les parents doivent remplir un mandat de prélèvement et y joindre un IBAN. Cette mesure est inutile pour ceux qui réglaient déjà par prélèvement l'an dernier.

d) Absences de longue durée

Pour une absence de plus de 7 jours consécutifs, une réduction, uniquement sur la restauration, pourra être accordée. Il vous faudra alors faire une demande par écrit à la comptabilité en fournissant un certificat médical à facturation@stjean-douai.eu

e) Assurance individuelle accident

Chaque élève est garanti contre les accidents corporels dont il peut être victime ou qu'il peut causer (au sein de l'établissement, lors des activités extrascolaires et du trajet). Cette assurance est souscrite par l'institution Saint Jean auprès de la Mutuelle Saint Christophe. Le coût de l'assurance est pris en charge par l'Institution Saint Jean et n'est pas facturé. Il est donc inutile de nous fournir une attestation d'assurance personnelle.

ATTENTION : l'établissement ne fournira plus directement d'attestation d'assurance aux élèves.

Chaque parent est invité à se connecter sur le site de la Mutuelle Saint Christophe en accès libre (« Espace parents » Rubrique Informations pratiques) pour consulter la notice d'information dans laquelle figurent le tableau des garanties, la définition des exclusions, le tarif et pour formaliser son accord.

ACTIVITÉS

1. Le CDI (Centre de Documentation et d'Information)

Le CDI est accessible à l'ensemble des élèves de la 6ème aux classes préparatoires, en utilisation personnelle ou en groupe classe sur une amplitude d'ouverture de plus de 47 heures/semaine (de 08h15 à 17h45 sans interruption). Il est constitué d'un espace documentaire contenant les ouvrages en accès direct ainsi que des tables individuelles et de groupes, d'un espace presse, d'une bibliothèque «loisirs» (romans et bandes dessinées, mangas...), et d'un secteur informatique de près de 40 places, avec accès à Internet. Les secteurs documentaire et informatique sont tous deux équipés de vidéo projection. La capacité d'accueil, tous secteurs confondus, est d'une centaine de places.

Un espace orientation intégré à la salle informatique est accessible à tous.

2. Association Sportive du collège et du lycée – cross du collège

Dans le cadre de l'Association Sportive, les professeurs d'E.P.S du collège et du lycée proposent une série d'activités sportives le **mercredi et tous les midis de la semaine.**

Le programme précis des activités et des horaires sera présenté aux élèves à la rentrée avant l'assemblée générale, sous forme de Google Forms. **L'entraînement de l'AS est considéré comme un cours. L'élève s'engage à être présent à toutes les séances durant l'année scolaire.**

Remarque importante : votre enfant devra prévoir exceptionnellement son pique-nique personnel lorsqu'il aura entraînement le midi, il sera alors considéré comme externe sur les jours d'entraînement. Vous devrez informer Madame CARON par mail : mc.caron@stjean-douai.eu pour la modification du régime et de la facturation, **pour le mercredi 20 septembre 2023 dernier délai.**

Une **participation unique de 20€** (chèque adressé à l'ordre de Saint Jean) sera demandée pour l'adhésion à une ou plusieurs activités.

Tous les élèves et membres de l'équipe éducative sont vivement invités à l'assemblée générale du collège, qui se tiendra le :

**Jeudi 14 septembre 2023, de 12h45 à 13h50.
A l'amphithéâtre Sœur Emmanuelle pour le collège**

Une journée ELA (cross le matin + dictée ELA / sensibilisation au handicap l'après-midi) devrait être organisée le **vendredi 20 octobre 2023** pour l'ensemble des collégiens.



3. Activités du midi - clubs

Comme chaque année, une série d'activités sera organisée sur la plage du midi.

Les élèves souhaitant mettre en place un club doivent se rapprocher de M. RENAULT, Mme DECLERCQ et M. LANOY.

Parmi les activités probables : étude surveillée, CDI, foyer, télévision, chorale, clubs sportifs, rencontres pastorales, musique...

CALENDRIER 2023/2024

- Calendrier des vacances scolaires - Académie de Lille – Zone B :

| | |
|-----------------------------|---|
| Rentrée scolaire des élèves | Lundi 4 septembre 2023 |
| Vacances de la Toussaint | Fin des cours : samedi 21 octobre 2023 Reprise des cours : lundi 6 novembre 2023 |
| Vacances de Noël | Fin des cours : samedi 23 décembre 2023 Reprise des cours : mardi 8 janvier 2024 |
| Vacances d'hiver | Fin des cours : samedi 24 février 2024 Reprise des cours : lundi 11 mars 2024 |
| Vacances de printemps | Fin des cours : samedi 20 avril 2024 Reprise des cours : mardi 6 mai 2024 |
| Pont de l'Ascension | Pas de cours le vendredi 10 mai 2024 |
| Vacances d'été | A partir du samedi 6 juillet 2024 |

Temps pédagogique collège : le mercredi 18 octobre 2023. Les collégiens n'auront donc pas cours.

Remise des diplômes du DNB 2023 : le vendredi 20 octobre 2023, 18h, amphithéâtre Soeur Emmanuelle

Remise des diplômes du BAC 2023 : le samedi 21 octobre 2023, 11h, amphithéâtre Soeur Emmanuelle

Examens blancs :

Brevets blancs en 3ème

1e : Les lundi 14 et mardi 15
décembre 2023

2e : Les lundi 15 et mardi 16 avril 2024

Oraux de français en 1ère

Les 13 et 20 janvier 2024

Les 18 et 25 mai 2024

Epreuve orale du DNB 2024 en 3ème : le mercredi 05 juin 2024

Soutenance orale et stages en entreprise :

- Soutenance orale sur un travail de recherche sur l'orientation post 3ème : le samedi 27 janvier 2024 matin.

- Stage 3ème : du lundi 17 au vendredi 19 avril 2024

- Stage 2nde : **Période banalisée entre le 12 et le 27 janvier 2024 – Soutenance obligatoire le 28 ou 29 juin 2024**

Epreuves ASSR :

- En 5ème (ASSR1) et en 3ème (ASSR2) courant l'année de scolaire 2023 - 2024

Rencontres individuelles parents / professeurs :

Au collège : une rencontre est prévue la semaine du 10 décembre 2023.

Au lycée : 2nde et 1ère : en novembre 2023 ; Terminale : début janvier 2024.

Baptême de promotion des prépas :

samedi 16 décembre 2024

Forum post-bac :

- samedi 25 novembre 2023

Forum des métiers :

- samedi 6 avril 2024

Journée des communautés éducatives :

Vendredi 1er décembre 2023 - Pas de cours en collège et lycée.

Portes ouvertes :

- samedi 2 décembre 2023 de 9h à 13h

(Ecole, Collège et Lycée, hors Prépa)

- samedi 3 février 2024, horaires à définir (Prépa)

Profession de Foi :

Temps fort : 08 novembre 2023

Retraite de profession de foi : samedi 03 et dimanche 04 février 2024

Profession de foi à l'église Notre Dame de DOUAI : samedi 10 février 2024

20

Baptême des collégiens :

samedi 08 juin 2024

Premières communions des collégiens:

samedi 08 juin 2024 à 18h

Sacrement de Confirmation :

samedi 18 mai 2024, à 18h à la
Collégiale Saint Pierre



PASTORALE INSTITUTION SAINT JEAN



Saint Jean
Douai



Cultivons l'Épanouissement

PASTORALE COLLEGE 2023-2024

«Nous ne sommes pas
la somme de nos faiblesses
et de nos échecs;
au contraire, nous sommes
la somme de l'amour
du Père pour nous, et
de notre capacité réelle
à devenir l'image de son Fils»

Jean-Paul II, JMJ de Toronto, 28/07/2002

BONHEUR BONHEUR
CONFIANCE CONFIANCE
TEMPS FORTS TEMPS FORTS
FOI FOI FOI
TÉMOIGNAGE TÉMOIGNAGE
DIEU DIEU DIEU
EXPLORE LE SENS DE LA VIE / IE
DON DON DON
SACREMENT SACREMENT
ENGAGEMENT ENGAGEMENT
ECOUTE ECOUTE ECOUTE
SIXIEME ENSEIXIEME
VALEURS VALEURS
TROISIEME TROISIEME

PASTORALE COLLÈGE

Préparation aux sacrements

Baptême

Première Communion

UN PARCOURS POUR CHACUN

6^{ÈME}

Catéchèse ou Culture religieuse

Le mardi matin
tous les 15 jours

Choix du parcours sur le dossier
d'inscription

5^{ÈME}

Catéchèse ou Culture religieuse

Le mercredi matin
tous les 15 jours

Parcours de l'année précédente sauf
information contraire de la famille

Profession de Foi

4^{ÈME}

Catéchèse ou Culture religieuse

Le jeudi matin tous les
15 jours

Parcours de l'année précédente sauf
information contraire de la famille.

Pèlerinage à Lourdes

3^{ÈME}

Catéchèse ou Culture religieuse

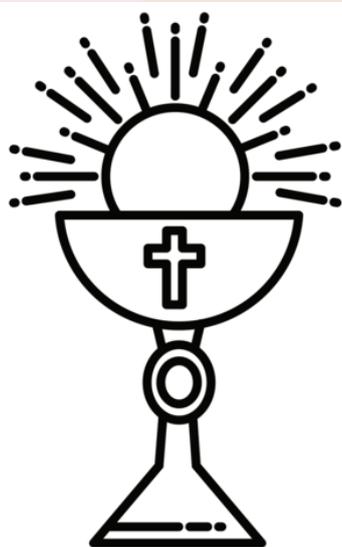
Le vendredi matin tous les 15 jours
Parcours de l'année précédente sauf
information contraire de la famille

En chemin vers le Baptême En route vers la première Communion !

De quoi s'agit-il ?

Nous vous proposons la préparation au sacrement de Baptême et/ou de première Communion.

Le baptême est la rencontre du Christ qui nous fait naître à la vie de Dieu, l'Eucharistie nourrit les baptisés.



Comment s'organise la préparation ?

Baptême : Un parcours d'une année avec des rencontres (le midi à Saint Jean) et des étapes

Première Eucharistie : Un parcours d'une année avec des rencontres (le midi à Saint Jean), un temps fort et une célébration : **le samedi 8 juin 2024**

Comment s'inscrire ?

Il suffira de vous inscrire via l'enquête numérique qui sera envoyée à la rentrée, avant le 10 septembre 2023.

Qui joindre pour plus d'informations ?

Marie ILSKI au 03.27.94.46.69 ou m.ilski@stjean-douai.eu
Adjointe en Pastorale en Collège



En route vers la Profession de Foi

De quoi s'agit-il ?

La Profession de Foi n'est pas un sacrement, mais une étape vers une foi plus personnelle et vers le sacrement de Confirmation.



**NOUS AVONS BESOIN DE
PARENTS POUR ANIMER :**

LES TEMPS FORTS,

LA RETRAITE !

REJOIGNEZ-NOUS !

Comment s'organise la préparation en 5ème ?

Une heure de catéchèse tous les quinze jours et :

Un temps fort de la Profession de Foi :

Le mercredi 8 novembre 2023

Une retraite de Profession de Foi :

Le samedi 3 et le dimanche 4 février 2024 à Anchin.

La célébration de Profession de Foi :

Le samedi 10 février 2024,

en l'église Notre-Dame de Douai

Comment s'inscrire ?

Il suffit de vous inscrire via l'enquête numérique qui sera envoyée à la rentrée, de régler la participation de 60 euros par élève (sur école directe : paiement en ligne)

avant le 15 septembre 2023.



Qui joindre pour plus d'informations ?

Marie ILSKI au 03.27.94.46.69 ou m.ilski@stjean-douai.eu

Adjointe Pastorale en Collège

PROPOSITIONS À VIVRE AVEC LE DIOCÈSE DE CAMBRAI

**ALLONS
DANS**

SAINT CORDON
09 et 10 septembre
2023

LA PAIX

PELE CYCLO
du 17 au 20 mai 2024

du Christ

**Pèlerinage à
Taizé**
du 28 avril au 05 mai
2024

Lycéens

SOYEZ DANS LA JOIE,
CHERCHEZ LA PERFECTION,
ENCOURAGEZ-VOUS, SOYEZ
D'ACCORD ENTRE VOUS

VIVEZ EN PAIX,
ET LE DIEU D'AMOUR ET DE
PAIX SERA AVEC VOUS.

Deuxième lettre de Saint Paul apôtre aux Corinthiens, 13, 11

PROPOSITIONS À VIVRE AVEC SAINT JEAN POUR LES LYCEENS



Deux propositions pour tous les lycéens

Alpha -Jeunes pour explorer le sens de la vie.

Le **Sacrement de Confirmation** pour découvrir la force de l'Esprit Saint dans notre vie.

TOUS POUR

Saint Jean
Douai
Cultivons l'Epanouissement

ET POURQUOI PAS TOI ?

Pour donner suite



UN CHEMIN POUR VIVRE AVEC LA FORCE DE L'ESPRIT SAINT

Samedi 18 mai 2024
Célébration des confirmations

Des rencontres avec des jeunes animées par des jeunes le vendredi de 18h00 à 19h15

Contacts : Amandine et Odin FRENEL - Don Louis-Gustave

Inscriptions : Elles se feront à la rentrée. Vous pouvez déjà vous inscrire par mail : o.frenel@stjean-douai.eu

Saint Jean
Douai
Cultivons l'Epanouissement

Certificat de théologie Lycéens de Saint Jean



A destination des lycéens, sur 3 années, à raison de 9h d'enseignement par an (1h mensuelle), le « certificat d'introduction à la théologie » permet de vivre une initiation à la théologie, c'est-à-dire l'étude des questions religieuses fondée sur les textes sacrés, les dogmes et la tradition catholique. Ce parcours proposé par **Don Louis-Gustave** est accessible à tout lycéen souhaitant approfondir ou découvrir la foi catholique et l'enseignement de l'Eglise. Chaque année, un module différent sera étudié :

Module « Bible » : La bible est le livre le plus vendu au monde (4 milliards d'exemplaires) mais que savons-nous de ce livre ? Comment a-t-elle été rédigée ? Livre historique ? Livre poétique ? En quoi l'histoire du peuple hébreu peut nous être utile aujourd'hui ? Parole de Dieu ou parole d'homme ? Support pédagogique principal : « **La Bible** »



Module « Laudato Si » (Doctrine sociale de l'Eglise) :

« Elle est une catégorie « en soi » destinée à guider la conduite de la personne. Elle se situe à la rencontre de la vie et de la conscience avec les situations du monde. » Mais que dit l'Eglise du travail humain ? Ecologie ou « sauvegarde de la maison commune » ? Quelle différence ?

Support pédagogique principal : **livre : « DOCAT »**

Module « Questions de foi » :

Ce module permettra d'aborder les grandes questions de la foi catholique et de l'existence notamment à partir du catéchisme de l'Eglise Catholique.

Support pédagogique principal : **livre : « YOUCAT »**



Il est possible de s'inscrire à un ou deux modules dont le suivi sera reconnu. Par conséquent, les élèves de première et de terminale peuvent également suivre, dès cette année, un module même s'ils ne pourront pas faire les trois parcours.

Contacts : Odin FRENEL

Inscriptions : Elles se feront à la rentrée. Vous pouvez déjà vous inscrire par mail :

o.frenel@stjean-douai.eu

BONHEUR EBBNHEUR
CONFIANCE ENCEFIANCE
TEMPS FORTS RTSS FORT
CHOIX ICHOIX
TÉMOIGNAGE AGEIGNAGE
LYCÉENS SENS CEENS
EXPLORE LE SENS DE LA VIE IE
DON DON
VALEURS RSALEURS
ENGAGEMENT NTAGEMENT
SECONDE DSECONDE
PREMIERE REMIERE
VALEURS RSALEURS
TERMINALE LE TERMINALE

CYCLE DE CONFÉRENCES 2023/2024

Pour tous, enseignants, personnels, élèves et parents

Conférences du Père Bernard DESCARPENTRIES

-plusieurs conférences durant l'année.



Conférence sur l'Apocalypse de Saint Jean par NICOLAS TENAILLON

- Mardi 3 octobre 2023, à 18h00

L'Apocalypse de Jean

Trop souvent lu comme un écrit terrorisant, l'Apocalypse de Jean, dernier livre de la Bible, est en réalité un message plein d'espérance dans un temps de persécution pour l'Eglise chrétienne naissante. La conférence mettra en évidence ce que les études les plus récentes révèlent sur ce texte énigmatique dont le sens a été malheureusement détourné par des usages politiques violents et ce jusqu'au XXe siècle.



Conférence animée par

Nicolas Tenaillon

Chargé de cours à l'Université catholique de Lille, Professeur agrégé de philosophie, enseignant en classe préparatoire aux grandes écoles de commerce.

Mardi 03 octobre 2023 à 20h

Amphithéâtre sœur Emmanuelle

Institution Saint Jean

Entrée au 130 rue Saint Jean - 59506 Douai



Inscriptions en ligne



Saint Jean
Douai

Conférence de Catherine MASSON :

Pauline JARICOT

- JEUDI 28 SEPTEMBRE, SOIREE VERNISSAGE à 18h00 et CONFERENCE à 19h00

EXPOSITION PAULINE JARICOT

1799 - 1862

DU 29 SEPTEMBRE AU 13 OCTOBRE 2023
EN LA CHAPELLE DE L'INSTITUTION SAINT JEAN

SOIRÉE VERNISSAGE / JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023

- 18H Projection du film *Pauline Jaricot, passionnée de la Mission*
- 19H Conférence de Catherine MASSON, autrice notamment du livre *Pauline Jaricot, Laïque et Sainte*, suivie d'une séance de dédicace
- 20H Vernissage de l'Exposition

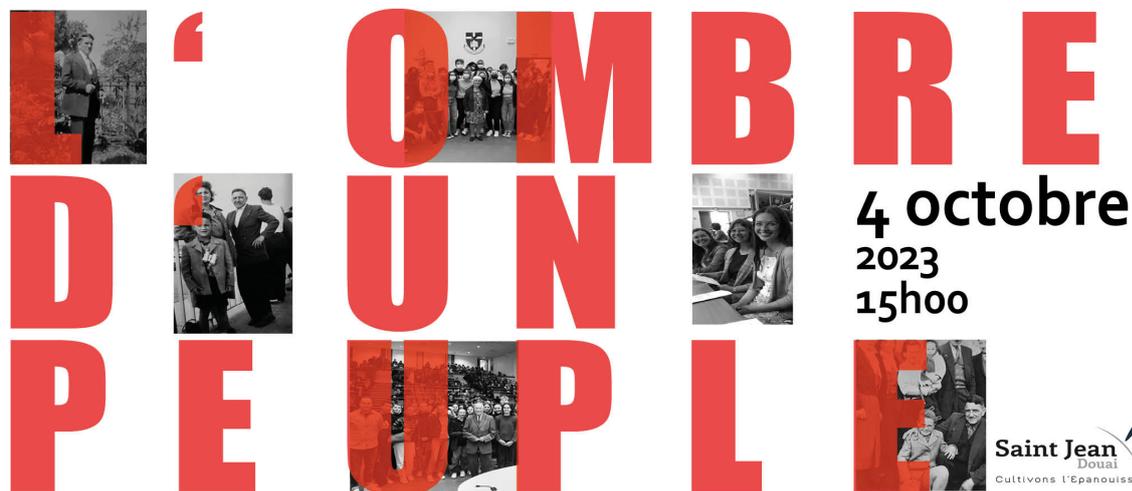
L'esprit d'entreprendre au service du Christ !
Pauline Jaricot entreprit de soulager les misères autour d'elle en multipliant les initiatives et créa le Rosaire Vivant.

INVITATION

Saint Jean
Douai
Cultivons l'Epanouissement

EVENEMENTS

L'ombre d'un peuple :



INVITATION



Jean-Marie Chuepo, Directeur de l'Institution Saint Jean de Douai, vous invite le 4 octobre 2023 à 15h00 dans son établissement autour du thème **Mémoire et Résistance** pour la présentation officielle de l'ouvrage

L'ombre d'un peuple

Rédigé par trois élèves du lycée Saint Jean, Eva-Marie Demartin, Cécilia Rychlik et Clara Mouldous encadrées par Florence Menanteau, ce livre retrace le parcours de **Réginald Poingt, douaisien, résistant, déporté et survivant** de la 2e guerre mondiale. Récompensé par un prix départemental et un prix académique au Concours National de la Résistance et de la Déportation (session 2022), cet ouvrage est à présent publié.

Merci de confirmer votre présence à contact@stjean-douai.eu

246, rue St Jean - BP 70639 - 59506 DOUAI Cedex / Tél : 03 27 94 46 60 / www.saintjean-douai.eu

170eme Anniversaire de l'Institution Saint Jean :

Saint Jean
1853 - 2023 Douai
170^{ème} anniversaire

**SAMEDI 7
OCTOBRE
2023**



invitation - 170eme anniversaire de l'Institution Saint Jean - invitation



François SERPAUD, Président de l'OGEC Saint Jean et les membres du Conseil d'administration Jean-Marie CHUEPO et Emmanuel MAILLET, Chefs d'établissement, L'ensemble des personnels et des élèves de l'Institution Saint Jean sont heureux de vous inviter à célébrer

Le 170^{ème} anniversaire de l'Institution

Saint Jean
1853 - 2023

A cette occasion, venez assister à l'inauguration du Pôle Santé, mais aussi des expositions, des rencontres et partages, et d'autres surprises... L'après-midi se terminera par une célébration eucharistique présidé par Monseigneur Vincent DOLLMANN, Archevêque de Cambrai.

Merci de confirmer votre présence en cliquant [ICI](#)

246, rue St Jean - BP 70639 - 59506 DOUAI Cedex / Tél : 03 27 94 46 60 / www.saintjean-douai.eu

INSCRIPTON

<https://forms.office.com/e/M00i2szaRY>

RÉSULTATS AUX EXAMENS ET CONCOURS 2023

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET – SESSION JUIN 2023

REÇUS : 100%

MENTIONS : 93,71 %

| | |
|-------------------|---------------|
| TRÉS BIEN | 38,21% |
| BIEN | 40,31% |
| ASSEZ BIEN | 15,18% |
| ADMIS | 6,28% |

Remise des diplômes du DNB :
VENDREDI 20 OCTOBRE
À 18H À L'AMPHITHÉÂTRE

BACCALAURÉAT – SESSION JUIN 2023 DISTANCE LEARNING

| | très bien avec Félicitations du Jury | très bien | bien | assez-bien | admis | refusés | reçus | TOTAL |
|-------|--|-----------|-------|------------|-------|---------|--------|-------|
| total | 7 | 27 | 51 | 41 | 21 | 0 | 147 | 147 |
| total | 4,8% | 18,4% | 34,7% | 27,9% | 14,3% | 0,0% | 100,0% | |

Reçus : 100,0 % dont 85,7 % avec mention

Remise des diplômes du
Baccalauréat :
SAMEDI 21 OCTOBRE À 11H À
L'AMPHITHÉÂTRE

CONCOURS - ADMISSION 2EME ANNEE - JUIN 2023

6 étudiants admis à HEC, 38 étudiants admis à l'ESSEC, 60 étudiants admis à l'ESCP et 123 étudiants admis à l'EDHEC, 4 admis à Saint Cyr.

